

# LE JOURNAL

VILLERS  
LÈS LUXEUIL

---

2024

WWW.VILLERS-LES-LUXEUIL.COM



## LES VOEUX DU MAIRE

Je m'associe aux membres du conseil municipal pour vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année 2025.

Les traditionnels vœux du maire ont eu lieu le samedi 11 janvier 2025 à la salle de convivialité Michel Weyermann en présence d'une soixantaine de personnes, petits et grands confondus.

Les vœux sont toujours un moment agréable qui nous permettent de nous réunir, de prendre des nouvelles des uns et des autres, de faire un retour sur l'année sans oublier le plaisir de nous retrouver autour du verre de l'amitié.

L'équipe municipale a pu à cette occasion faire un point sur les dossiers finalisés ou sur le point de l'être, évoquer les projets à l'étude dans les mois ou les années futures, les finances, le CCAS, la vie du village et le groupe scolaire.

2024 aura été l'année de l'achèvement de l'aménagement foncier : 2025 sera celle de la création de l'association foncière qui permettra en particulier la réalisation des travaux connexes induits par l'aménagement foncier.

Parmi tous les dossiers, je n'oublie pas l'élaboration du PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal, en cours d'élaboration qui prendra la relève de notre PLU en 2025 ainsi que la procédure de reprise de concession au cimetière qui devrait durer 3 ans.

C'est aussi le moment de remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la commune sans oublier le personnel communal que je remercie pour leur efficacité et leur engagement.

Mes remerciements s'adressent aussi à mes collègues du conseil municipal avec qui j'ai la chance et le plaisir de travailler. Leur implication en tant qu'élus et leur dévouement au service de notre commune sont à souligner et je les en remercie.

Enfin, j'ai souhaité à l'occasion de cette cérémonie, mettre en avant les jeunes diplômés de l'année de notre village et remercier les bénévoles qui ont œuvré pour la commune.

Pour conclure cette introduction, je vous souhaite encore une fois à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés de bonheurs partagés et de fraternité dans notre beau village.

La citation de 2025

« Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur. »  
(Victor Hugo)

Votre Maire, Christophe VALOT

## POINTS SUR LES DOSSIERS 2024-2025

Je souhaiterais maintenant faire le point sur les dossiers finalisés ou sur le point de l'être puis évoquer les projets à l'étude dans les mois ou les années futures.

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement.

Il ne faut pas oublier la lourdeur administrative lorsqu'il faut déposer des dossiers de subventions ou demander des autorisations avant travaux.

Et il y a ceux qui arrivent sans qu'on ne les ait anticipés.

Dans tous les cas, il faut être très patient... mais la patience paye. Cette fin d'année a été porteuse de bonnes nouvelles et certains dossiers avancent enfin après plusieurs mois ou années !

Pour informations, voici une liste non exhaustive des dossiers finalisés ou en cours :

- Rénovation thermique de la Beurrerie.
- Rénovation thermique de la maison Simoes
- Restauration des retables de l'église et étude diagnostic
- Restauration et poses de la porte principale et porte latérale de l'église
- Opération de reprise de concessions au cimetière intercommunal
- Création de l'association foncière
- Création d'un plan local d'urbanisme intercommunal PLUI sur le territoire de la CCTV
- Création de la base des adresses locales de la commune
- Travaux de voirie et marquage au sol

### Cimetière



Pour rappel, les deux communes de Villers et Ehuns ont donné mandat au cabinet Ad'Vitam, département étude funéraire de la société FINALYS Environnement, de restructurer en leur nom, le site et l'ensemble des outils utiles à la gestion du cimetière. Il s'agit d'un programme incluant des études préalables et intimement liées à la réalisation des travaux de reprise des tombes en déshérence.

Ce programme s'articule autour de trois phases distinctes :

**Phase n°1:** collecte des données sur environ 302 emplacements.

En particulier un diagnostic de l'ensemble des tombes a été réalisé.

## POINTS SUR LES DOSSIERS 2024-2025



### **Phase n°2:** réhabilitation

Sur la base des résultats de la phase 1, couplée aux informations existantes, Ad'Vitam prendra en charge la responsabilité juridique de la mise en œuvre, du suivi et de la clôture d'une procédure de reprise de sépulture en déshérence ou dangereuse.

Une durée d'environ trois ans sera nécessaire pour cette phase.

Le 11 décembre 2024 s'est réunie une réunion publique au cimetière durant laquelle deux experts du cabinet Ad'vitam ont pu expliquer aux personnes présentes la procédure de reprise de concessions et répondre aux questions liées à celle-ci. Un livret d'information complété d'un formulaire de demande de renseignements est consultable en Mairie, aux jours de permanence.

### **Phase n°3 :** travaux

Une fois l'ensemble des procédures terminées, Ad'Vitam présentera un dossier listant les tombes ayant fait un retour dans le domaine communal et proposera un projet de délibération incluant une réflexion sur l'éventualité de tombes présentant un intérêt d'art ou d'histoire pour la commune.

Enfin, je ne peux pas conclure le dossier cimetière sans rappeler que, l'emploi des désherbant type glyphosate étant interdit, il n'est pas évident de laisser « propre » le cimetière. Les employés techniques des deux communes sont intervenus régulièrement pour le désherbage et plus particulièrement au printemps et l'automne 2024.

Il est important de rappeler que l'entretien du cimetière est l'affaire de tous !

En parallèle, une réflexion devra être menée afin d'enherber les allées afin de réduire les travaux d'entretien dans les années futures.



### **Travaux à l'église Saint Pierre de Villers lès Luxeuil**

La suite de nos aventures sur ce dossier : pour rappel le retable autel latéral droit inscrit au titre des monuments historiques était en très mauvais état sanitaire et présentait depuis plusieurs années un risque certain d'effondrement.

Le Centre Régional de Restauration et Conservation des Œuvres d'Art (C.R.R.C.O.A.) est intervenu au printemps 2022 pour sécuriser, déposer et établir l'état sanitaire du retable.

## POINTS SUR LES DOSSIERS 2024-2025



A la demande de la DRAC, les communes se sont rapprochées du cabinet d'architecte Bergeret et associés afin de leur confier une mission comprenant :

- le relevé intérieur de l'église et sa mise au propre (plans, coupes, façades), positionnement des objets inscrits/classés MH. Ce relevé comprend notamment les coupes avec façades des boiseries.
- le constat des dégâts et désordres de l'existant portant particulièrement sur les boiseries et les murs du transept.
- la recherche de la cause probable des désordres.
- un descriptif sommaire des travaux à entreprendre et un coût chiffré de l'opération de restauration.



Cette étude a été effectuée par le cabinet d'architecte Bergeret & associés et le diagnostic ainsi qu'une estimation des travaux/frais de la maîtrise d'œuvre a été rendue en juin 2024.

Un phasage des travaux a été proposé à la DRAC sur plusieurs années.

Les communes sont dans l'attente de l'avis de la DRAC afin de valider un programme pluriannuel de la restauration de l'église et du mobilier.

Le chiffrage global de cet ambitieux programme se monte à plusieurs centaines de milliers d'euros. En 2025/2026, le retable droit serait restauré et le retable gauche serait lui aussi démonté pour être restauré. Une reprise des enduits dégradés à l'arrière des retables serait aussi nécessaire.



**Dernière info : la commune a candidaté sur ce dossier auprès de la fondation de la sauvegarde de l'art français pour la restauration des retables. Mi-janvier seront retenus 3 dossiers en Bourgogne Franche Comté et le dossier retenu sera celui qui aura le plus de voix lors d'une consultation ouverte à tous. Si notre dossier est retenu, je ne manquerai pas de faire appel à tous et toutes pour aller défendre notre projet. 8 000 euros sont en jeu !!**

### Rénovation thermique des bâtiments communaux

La commune a donné mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'étude ECA afin de réaliser une étude approfondie sur ce bâtiment et pouvoir proposer un scénario de rénovation énergétique. Le Coût prévisionnel du projet était d'environ 202 000 € HT.

Après retour des différents financeurs, il s'avère que la rénovation d'un tel bâtiment à destination locative n'est quasiment pas aidée financièrement ou alors avec des contraintes sociales que la commune n'a pas souhaitées adopter.

Seul l'état par l'intermédiaire du Fonds Vert a subventionné cette rénovation à hauteur de 35 %.

Enfin, dans ce cadre les travaux ne sont pas éligibles à la FCTVA, ce qui fait une perte financière de 16,4 % du montant HT des travaux.

La commune a souhaité cependant poursuivre ce dossier en recentrant les travaux sur l'isolation de la toiture, changement de menuiserie et changement de chauffage pour un montant prévisionnel de 70 000 € HT.

Nous sommes optimistes pour que ce dossier aboutisse en 2025, et ce même si le reste à charge du montant des travaux est plus élevé que prévu. Il nous semble important de maintenir en état et de rénover les bâtiments communaux.

### Réhabilitation de la grange BRICLER

Pour rappel la grange Bricler située au cœur du village, est propriété de la commune depuis 2017.

En 2020 la commune a confié une mission au CAUE 70 (Conseil architectural d'urbanisme et environnement) pour se faire accompagner dans l'aménagement futur de ce bâtiment.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été proposée au cabinet ECA afin de poursuivre une étude approfondie sur la base du scénario retenu : la création de logements dont 1 à 2 séniors.

Une étude géotechnique a permis de diagnostiquer que le grand mur côté rue de la bascule ne reposait sur aucune fondation ou presque et que sa structure était fragilisée suite au retrait des argiles de ces dernières années. Une partie de la toiture s'est effondrée fin 2023, confirmant l'état de vétusté de ce bâtiment.



## POINTS SUR LES DOSSIERS 2024-2025



Le dialogue avec les ABF est devenu très compliqué cette année et ce dossier n'a toujours pas pu aboutir à un scénario de rénovation qui ne mette pas en péril les finances de la commune.

Malheureusement la structure s'est fortement dégradée ces derniers mois et a obligé la commune à prendre un arrêté de fermeture de la rue de la bascule.

Au vu de l'urgence de la situation du fait de l'état général du bâtiment et afin de garantir la sécurité publique, un expert a établi un état des lieux début janvier. Son rapport proposera les mesures propres à assurer la sécurité de tous et une démolition complète sera peut être à envisager.

### Rénovation thermique de la buisserie

En partenariat avec le SIED 70, la commune a pu bénéficier gratuitement d'audits énergétiques effectués par un bureau d'étude thermique afin d'établir un diagnostic énergétique de 2 bâtiments de la commune (buisserie et maison Simoes) et d'envisager des travaux de rénovation énergétique nécessaires et pertinents.

Les rapports ont été rendus en septembre 2022 et plusieurs scénarios ont été proposés avec un plan de financement afin d'accroître la performance énergétique des bâtiments.

La commune a donné mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'étude ECA afin de réaliser une étude approfondie sur la base de ces audits énergétiques et pouvoir proposer un scénario de rénovation énergétique.



Après le retour des différents financeurs, la commune a obtenu environ 117 000 € de subventions (État « Fonds Vert » ; Région « effilogis » et vente de CEE)

Un marché public a été lancé en avril 2024 et les différents lots ont été attribués en octobre pour un montant d'environ 163 000 € auxquels se rajoutent les coûts d'environ 18 000 € de maîtrise d'œuvre, étude thermique et coordonnateur sécurité.

Les travaux ont démarré fin d'année et se poursuivront sur le 1er semestre de cette année.

# POINTS SUR LES DOSSIERS 2024-2025

## Élaboration d'un nouveau PLUI sur le territoire de la CCTV

La communauté du Triangle Vert s'est engagée en 2015 dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, à l'échelle de l'ensemble du territoire, soit sur ces 42 communes. Il doit remplacer les documents d'urbanisme existants. Suite à cet acte, la démarche est restée au point mort jusqu'en 2022 où une nouvelle délibération a confirmé le souhait des communes de réaliser un PLUI, ce qui a permis de débiter la procédure à l'automne 2022.

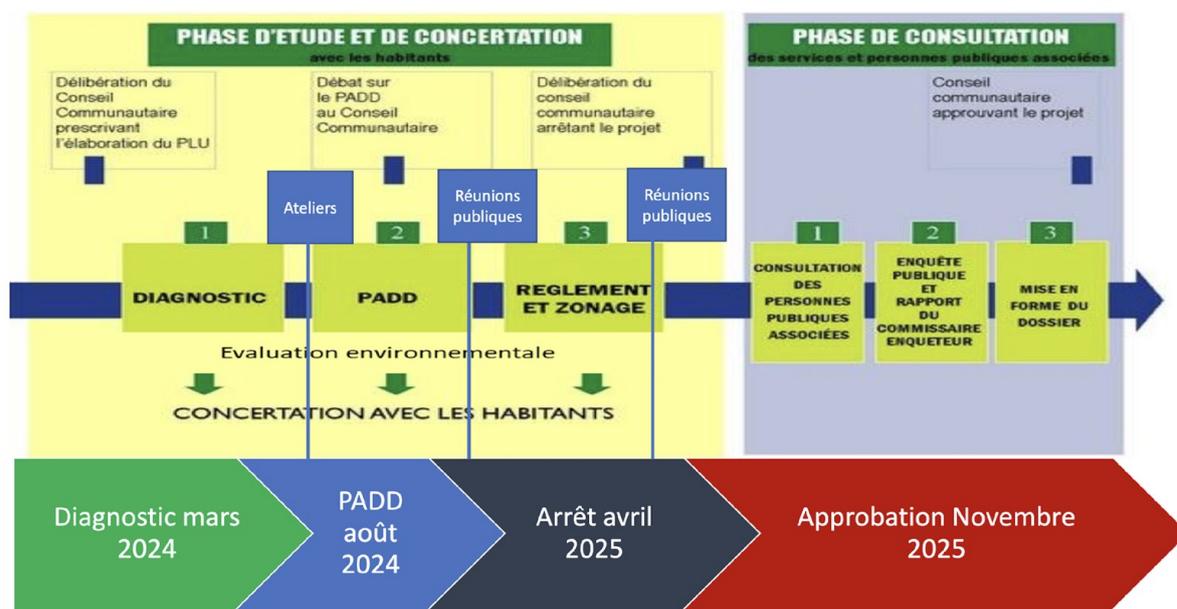
L'élaboration du PLUI s'effectue en 3 temps : le diagnostic du territoire, la définition du projet intercommunal et sa mise en œuvre réglementaire dans le cadre des lois en vigueur.

Les phases 1 et 2 se sont achevées en mars et septembre 2024. Des réunions publiques ont eu lieu en octobre 2024 pour un moment de présentation et d'échanges autour des orientations retenues par la CCTV.

Pour rappel, toutes les personnes peuvent faire part de leurs remarques et suggestions via les moyens de communication suivants :

- Registre déposé en mairie
- Par courrier à monsieur le président de la CCTV
- Par mail à [plui@cctv70.fr](mailto:plui@cctv70.fr)

## La procédure du PLUI



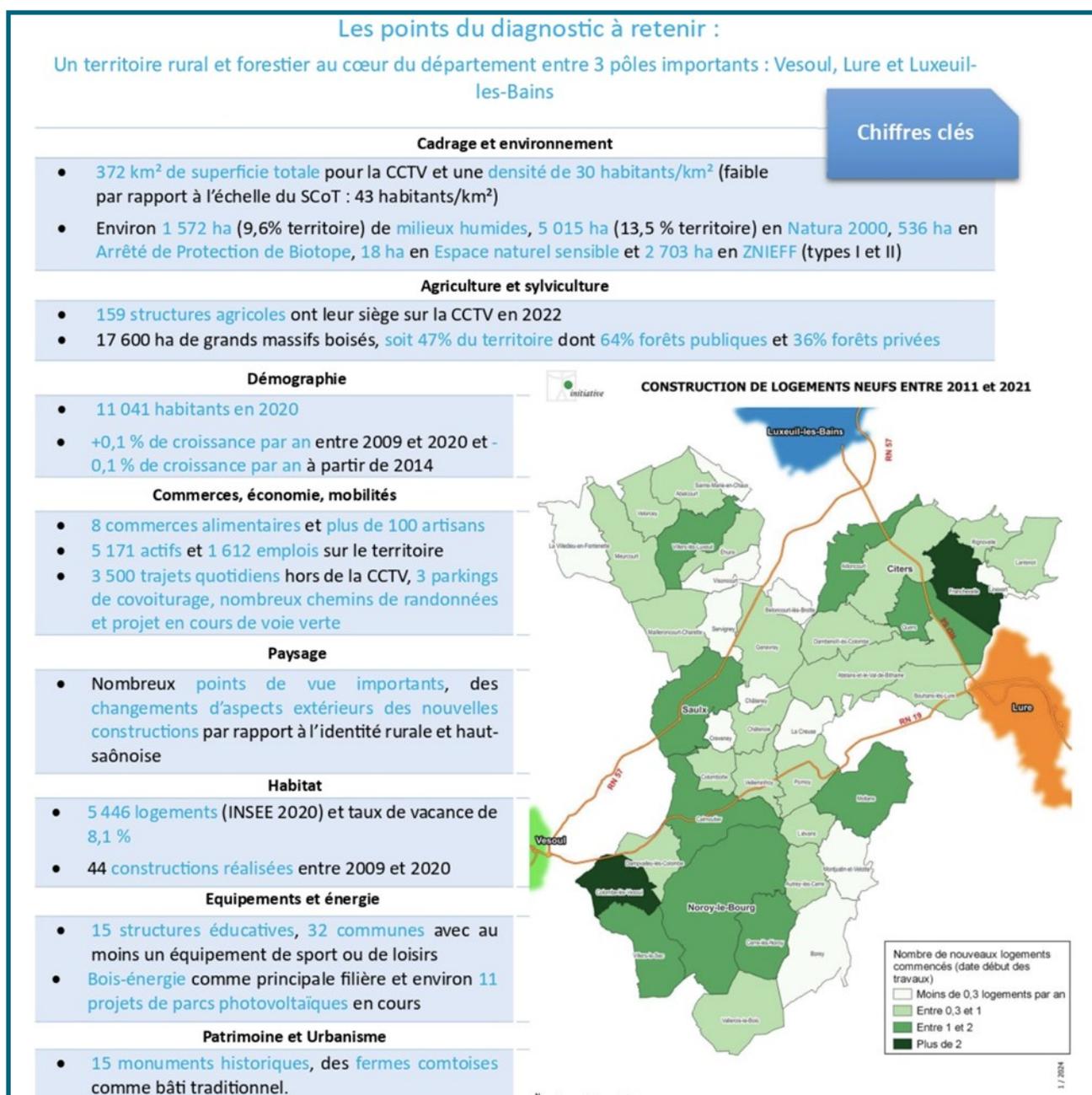
# POINTS SUR LES DOSSIERS 2024-2025

Depuis plusieurs semaines, chacune des communes est en train de réfléchir sur le zonage d'urbanisation en lien avec le projet global de la CCTV. En d'autres termes, il faut établir les futures zones constructibles !!

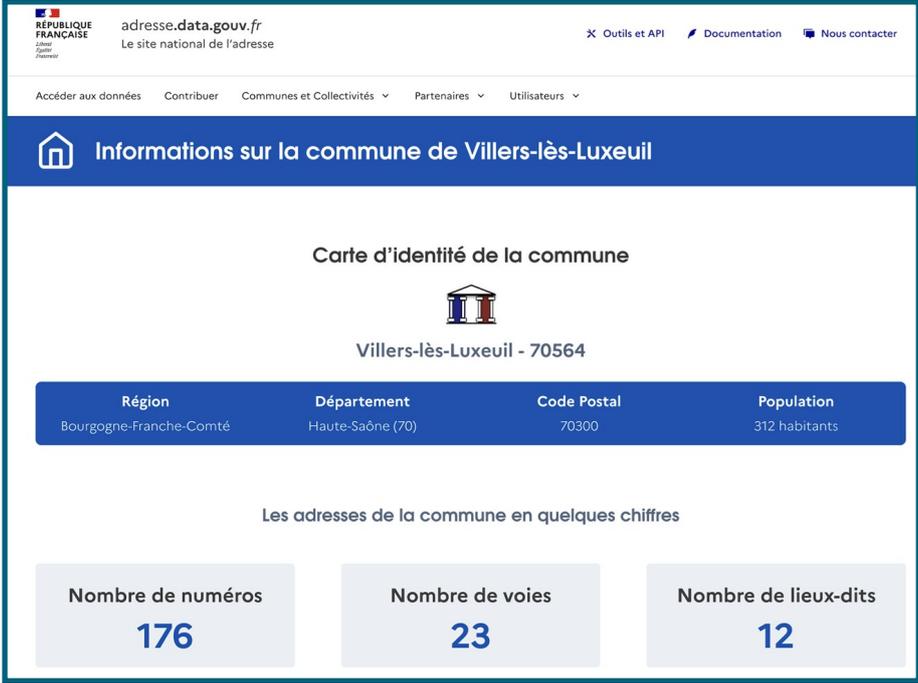
Pour la commune, il s'agit de définir environ une vingtaine de parcelles pouvant accueillir de nouvelles possibles habitations ces 15 prochaines années (pour information : en zone rurale, une habitation pour une surface de terrain de 12 ares).

**ATTENTION : rien n'est figé dans le temps, une clause de revoyure est prévue dans un délai de 6/7 ans.**

**Une commune n'ayant pas utilisé son quota de nouveaux logements pourrait en rendre afin que d'autres communes plus dynamiques en termes d'urbanisation puissent aller au-delà de leur quota initial.**



## Création de la base des adresses locales de la commune



The screenshot shows the website 'adresse.data.gouv.fr' with the following information for Villers-lès-Luxeuil:

- Page title: Informations sur la commune de Villers-lès-Luxeuil
- Section: Carte d'identité de la commune
- Commune: Villers-lès-Luxeuil - 70564
- Table of key statistics:

Région	Département	Code Postal	Population
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône (70)	70300	312 habitants

Section: Les adresses de la commune en quelques chiffres

Nombre de numéros	Nombre de voies	Nombre de lieux-dits
176	23	12

Des adresses à jour, c'est la garantie pour une commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus. Pour tous c'est le gage d'un accès rapide à la fibre et aux services publics en ligne.

L'article 169 de la loi 3DS reconnaît la compétence des communes, quelle que soit leur taille, pour gérer leurs adresses : "Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation". Le décret d'application est entré en vigueur le 1er janvier 2024.

Dans ce cadre, le conseil municipal a identifié clairement les adresses des immeubles et a procédé à leur numérotation pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux ainsi que la localisation GPS.

De même, il a choisi par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

**Je souhaitais en parler car cela a pris énormément de temps et c'est le genre de travail qui n'est pas toujours visible mais j'espère que vous vous en souviendrez la prochaine fois que vous chercherez une adresse à Villers !**

**En résumé, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer et ce ne sont là que les principaux travaux d'investissement en cours.**

**D'autres viendront prendre place dans la liste au fur et à mesure du temps et des opportunités.**

# POINTS SUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER

## Création de l'association foncière

L'aménagement foncier de la commune est officiellement clôturé depuis le mois de mars 2024.

Les propriétaires des parcelles ont reçu à l'automne leurs actes de propriété de leurs nouvelles parcelles et le cadastre est à jour depuis la fin de l'année.

La commune n'ayant pas souhaité prendre à sa charge la réalisation des travaux connexes induits par l'aménagement foncier a demandé depuis plusieurs années à l'État la création d'une AFAFAF, association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier.

Suite à une dernière réunion organisée en octobre 2024 en préfecture avec l'État, le Département, la Chambre d'agriculture, la commune ainsi que les présidents d'AFR aux communes de Ehuns, Velorcey, Ste Marie en Chaux et Abelcourt, il a été décidé que le périmètre de cette association foncière serait identique à celui de l'aménagement foncier.



L'enquête publique a débuté le 30 décembre et se clôturera le 19 janvier et le commissaire enquêteur tiendra trois permanences en mairie le 20, 21 et 22 janvier. Tous les documents liés à cette enquête publique sont consultables en mairie durant les horaires d'ouverture.



Le rapport du commissaire enquêteur interviendra 1 mois après la fin de l'enquête et l'arrêté de constitution de l'AFAFAF pourra être pris par le Préfet.

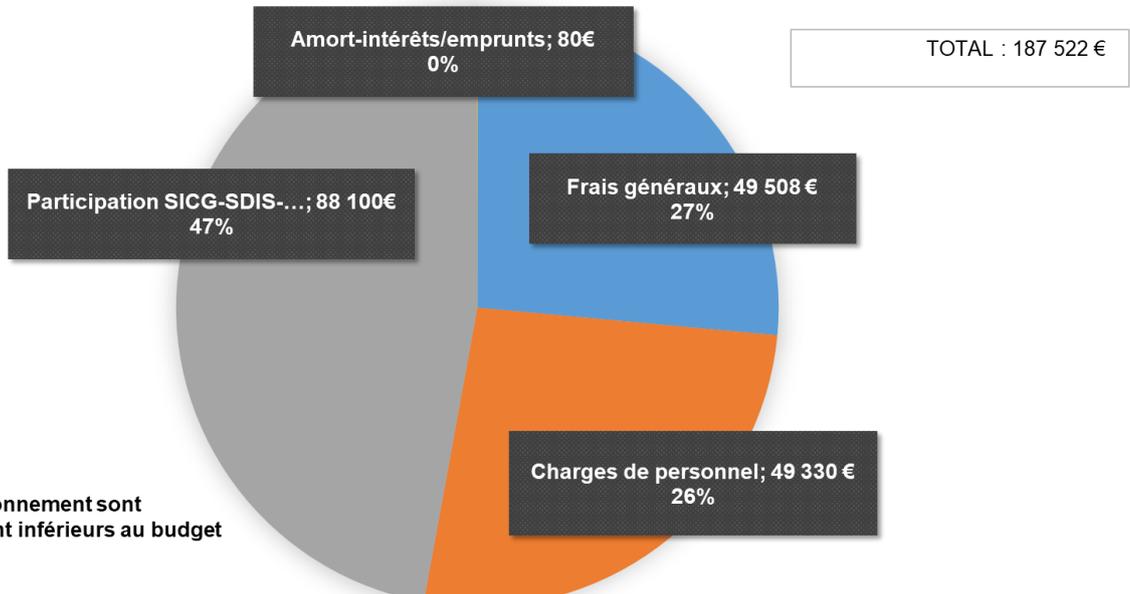
Celle-ci aura donc pour objet la réalisation, l'entretien et la gestion des travaux et ouvrages détaillés dans le programme des travaux connexes. L'association sera composée de l'ensemble des propriétaires du périmètre de la structure et un bureau se chargera des affaires courantes. Il sera constitué du maire ou de son représentant, de 6 propriétaires désignés par moitié par la Chambre d'agriculture et par moitié par le Conseil municipal et d'un conseiller départemental.

Le bureau est désigné pour six ans. Tous les membres du bureau sont rééligibles.

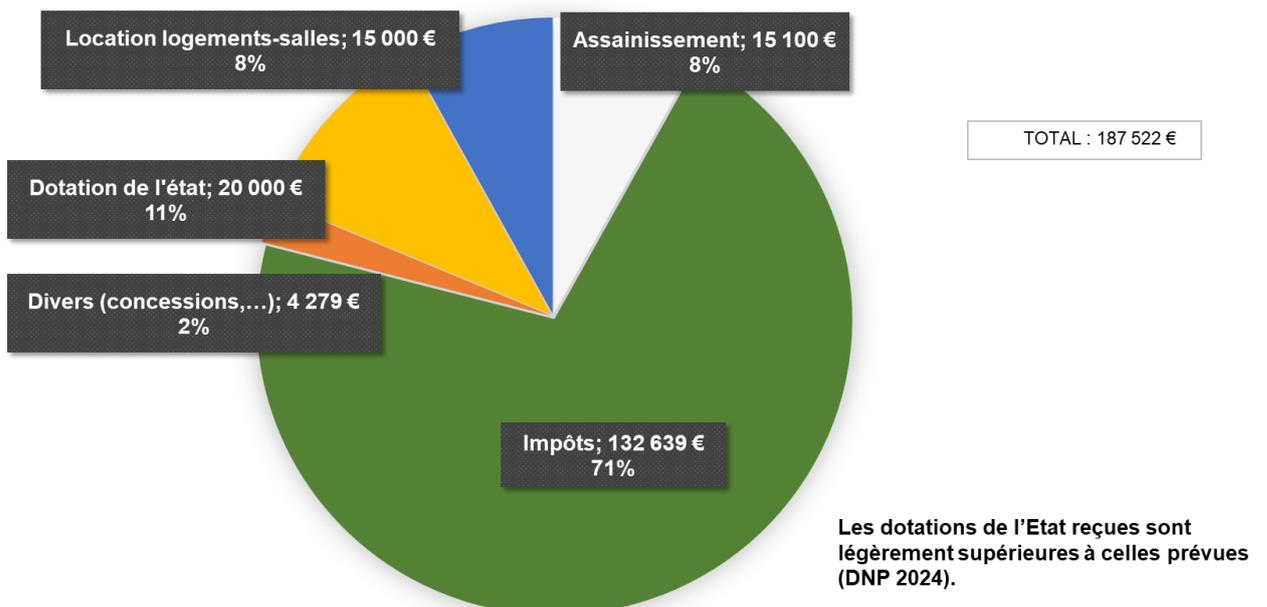
**Bref, cela avance enfin !! Beaucoup de travail en perspective afin de pouvoir débuter une première partie des travaux en septembre/octobre 2025.**

# BUDGETS ET FINANCES

## Budget communal : Charges de fonctionnement

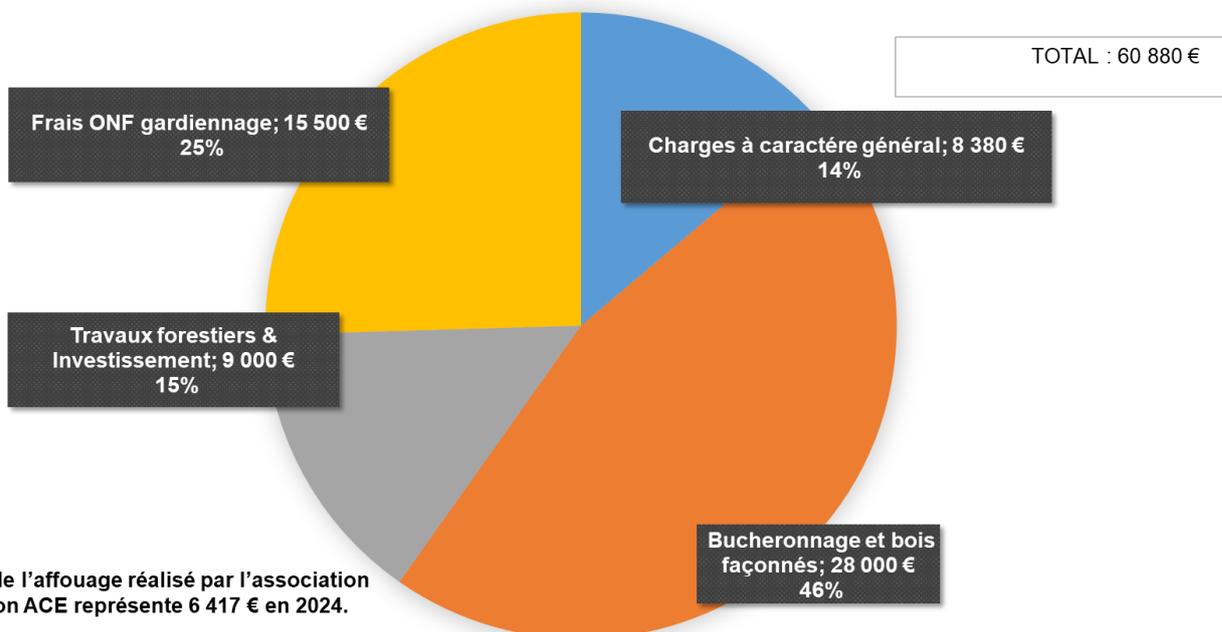


## Budget communal : Recettes de fonctionnement



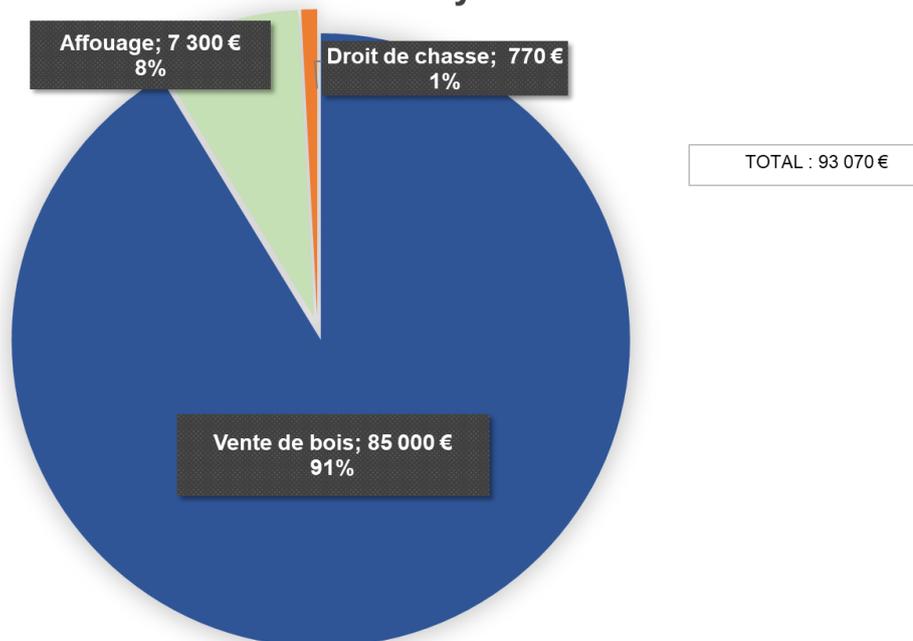
# BUDGETS ET FINANCES

## Charges de fonctionnement sylviculture



Le coût de l'affouage réalisé par l'association d'insertion ACE représente 6 417 € en 2024.

## Recettes de fonctionnement sylviculture



La différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement est attribuée à l'investissement

# TRAVAUX ET ENTRETIEN

## Personnel

Pour rappel, la commune emploie trois salariés :

- Delphine Lacombe, agent administratif 16h30 heures
- Claude Cerra, agent technique 35 heures
- Anthony Foltzer, agent technique 26 heures embauché en février 2023.

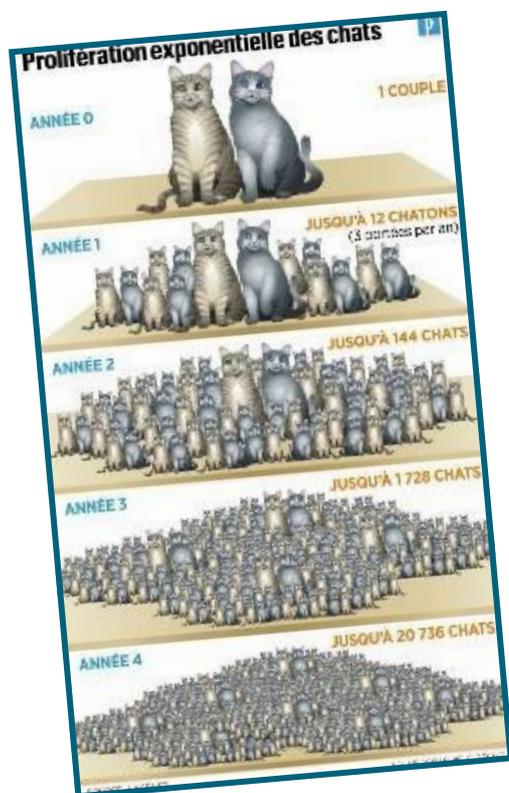
Le territoire de la commune est très important d'où le besoin de deux agents techniques municipaux.



## Campagne de stérilisation des chats sans maître 2024

Pour rappel, en 2022 le conseil municipal a fait le choix de mettre en place des campagnes de stérilisation des chats sans maître.

Le constat avait été fait qu'un nombre grandissant de chats errants circulaient dans notre commune, dû en grande partie à une reproduction non contrôlée de ceux-ci.



Cette reproduction incontrôlée des chats engendre une surpopulation.

Selon une étude un couple de chats peut avoir 3 portées/an et donc engendrer une population de 1700 mignons petits chats en 3 ans.

Mais la surpopulation engendre également une propagation de maladies (tel que le coryza), et donc un risque sanitaire pour les animaux domestiques. Il est impératif de limiter leur prolifération pour leur bien-être et celui de leurs congénères, et cela passe par la stérilisation. (Évitant par la même occasion la maltraitance à tous ceux qui doivent finir écrasés, morts de froid ou de faim...)

C'est pour ces mêmes raisons que nous vous encourageons à faire stériliser vos propres animaux de compagnie.

Lors de notre première campagne en 2023 nous avons stérilisé 14 chats que l'on peut toujours croiser dans le village.

À la suite du signalement de plusieurs personnes de nouveaux chats circulants dans notre commune, une nouvelle campagne de stérilisation a débuté début novembre 2024 et se terminera en mars.

A ce jour, nous avons attrapé et stérilisé 6 chats, 4 femelles et 2 mâles, à qui nous avons attribué des noms.



## Campagne de stérilisation des chats sans maître 2024

Comme nous nous y sommes pris suffisamment tôt, nous avons eu la chance qu'aucune femelle ne soit gestante.

Nous connaissons encore trois chats que nous allons faire stériliser avant la fin de cette campagne. Mais si vous avez remarqué des chats errants dans le village, merci de les signaler en mairie.

La mairie a signé une convention avec la clinique vétérinaire du DR BLOCH qui a réalisé toutes les interventions : stérilisations, soins, vermifugeage et tatouage d'un « S » dans l'oreille afin d'identifier les chats déjà stérilisés.

Ils sont ensuite gardés en convalescence dans la salle de la « beurrerie » entre 2 et 5 jours en fonction de leur sexe, de leur intervention et de leur état général.

Des bénévoles attentionnés viennent pour les nourrir et vérifier que tout va bien régulièrement plusieurs fois par jour.

Mais aussi pour nettoyer et désinfecter après chaque animal relâché.

Chaque chat est relâché sur son lieu de vie habituel où il a été capturé.

Cette campagne de stérilisation a coûté à ce jour 485€, dont 448 € d'intervention vétérinaire et 37€ de frais divers tel que la litière, les pâtés, les produits de nettoyage et de désinfection.

Nous avons économisé l'achat du piège, des cages de transport, des caisses à litière et des deux grosses cages de convalescence qui nous ont été prêtés généreusement, ainsi que les croquettes qui nous ont été offertes par des habitants du village.

Nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont œuvré lors de cette campagne :

M. Cyril BALLETT, Mme Andrée THIERRY, Mme Véronique VINEY, Mme Alexandra GOBERT, Mme Stéphanie BREYER et Manu son compagnon, M. Christian STEPHANIE car ils ont tous su se rendre disponible, soit pour attraper les chats ou pour en prendre soin lors de leur convalescence.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villers-Lès-Luxeuil, présidé par le maire, composé de membres du conseil municipal et d'habitants, mène des actions en faveur des habitants.

## La Carte Avantages Jeunes :

Depuis 2022, les enfants de 3 à 20 ans peuvent bénéficier de la distribution gratuite de cette carte qui offre de nombreux avantages et réductions. 39 cartes ont été offertes en 2024. (contre 29 en 2023.)



## La distribution des colis :

Le samedi 20 décembre les membres du CCAS et du conseil municipal ont distribué 56 colis aux habitants de plus de 65 ans. Ces colis, élaborés avec des produits locaux, ont été confectionnés par La Fontaine aux Vins à Vesoul.

## Repas des anciens :

42 personnes étaient présentes pour ce repas traditionnel à la salle de convivialité.

En 2025, nous souhaitons essayer une nouvelle formule "Repas du village", ouverte à tous, avec une animation proposée par l'ACL. La date est fixée au dimanche 30 Mars

**Ne pas hésiter à y participer !**



## Participation aux activités extra scolaires :

Depuis 2022, le CCAS s'est engagé auprès des familles, en décidant de participer à l'ensemble des activités extra scolaires (musique, sport...) pour les enfants de 3 à 18 ans, afin d'encourager la pratique, via un bon d'achat.

En 2024, ce sont 15 bénéficiaires pour 9 familles qui ont bénéficié d'une aide d'un montant de 15€.

## Gratifications aux jeunes diplômés :

Depuis Depuis 2022, le CCAS a également souhaité valoriser le parcours scolaire des enfants de Villers en leur offrant une gratification suite à l'obtention de leur diplôme (du brevet au post bac)

En 2024, ce sont 4 jeunes diplômés qui ont été récompensés pour leur parcours :

Séan Bennacer pour l'obtention du Brevet

Tristan Delhantal pour l'obtention du Baccalauréat

Tristan Narjoz pour l'obtention d'un BTS

Gaëlle Pradal pour l'obtention d'une Licence

## Les cartes cadeaux :

Depuis 2021, le CCAS souhaite la bienvenue aux nouveaux nés dans le village. Nous avons eu 4 naissances cette année. Un bon d'achat de 50€ de la boutique « Jolis trésors » de Vesoul (jeux/jouets 1er âge) a été remis aux parents.

## Pour rappel, le CCAS peut également :

- Participer aux voyages scolaires des enfants de la commune.
- Participer financièrement à l'abonnement "Présence verte".

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.



L'année 2024 fut marquée par très peu de changement au niveau de l'équipe pédagogique. Seule l'enseignante qui assure le complément de service de Mme De Abreu, Mme Zimmer a été nouvellement nommée.

La rentrée a vu arriver 7 nouvelles petites têtes blondes en petite section. Il y a 110 élèves à l'heure actuelle qui étudient au Courlis. Les élèves sont répartis sur 5 classes : 3 primaires et 2 maternelles. Comme chaque année, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont bénéficié de 10 séances à la piscine de Luxeuil afin de consolider le savoir-nager pour certains ou tout simplement pour un premier contact avec le grand bain. De plus, le Père Noël a fait la surprise de venir avant les vacances en décembre et a apporté à chaque enfant un magnifique livre et des papillotes.

Tout au long de l'année, des travaux d'entretiens ont bien entendu été réalisés afin d'assurer la sécurité et le bien-être de chacun. La 3<sup>ème</sup> phase des travaux peintures a été réalisée en octobre. La salle de motricité ainsi que la partie sanitaire des maternelles ont été repeints. La bibliothèque a été faite en janvier 2025 ce qui clôture la réfection intérieure des bâtiments.

Quelques nouveautés vont apparaître pour l'année 2025. Tout d'abord, d'ici quelques semaines un chantier fera son apparition devant l'école entre le parking des parents et le terrain multisport. La communauté de commune du triangle vert fait construire une micro-crèche. L'ouverture est prévue pour la rentrée 2026.

La CCTV a également voté la prise de compétence scolaire qui entrera en vigueur d'ici quelques mois. Le syndicat intercommunal de construction et de gestion sera alors dissous. L'ensemble du pôle éducatif sera alors géré par la communauté de commune. Je reste néanmoins référente du site.

L'ensemble des conseillers syndicaux se joignent à moi pour souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

## VIE DU VILLAGE

### Naissances :

- Lison Marchal, née le 14 février dans le foyer de M. Marchal Thomas et Mme Kuhn Charline.
- Iris Brouillard, née le 7 avril dans le foyer de M. Brouillard Julien et Mme Ninucci Anaïs.
- Sacha Brocard Claudel, né le 1er mai dans le foyer de M. Brocard et Mme Claudel.
- Lina Jacopin Ninucci, née le 28 août dans le foyer de M. Jacopin Sullyvan et Mme Ninucci Justine.

Nous adressons nos félicitations aux parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux nés.

### Nouveaux Habitants :

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes nouvellement installées en 2024 et les invitons, si ce n'est déjà fait, à venir se présenter en mairie. Il est important que la commune connaisse ses administrés et puisse leur communiquer toutes les informations pratiques : ouverture du compteur d'eau, collecte des ordures ménagères, inscription sur les listes électorales...

### Mariages :

Le maire a pu célébrer le mariage de M. Halm David et Mme Thomas Laurine le 15 juin 2024.

### Décès :

- Mme Anne-Marie COUVAL décédée le 22 janvier 2024.
- Mme Micheline CHOUX décédée le 16 mars 2024.

Nous avons une pensée pour toutes les familles et les proches de ces personnes récemment disparues.

### Culture :



Pour les passionnés de lecture, nous vous rappelons que vous pouvez librement accéder à La Fontaine aux livres dans laquelle vous pouvez emprunter et déposer des ouvrages.



Nous vous rappelons également que des livres provenant de la médiathèque départementale peuvent être empruntés à la mairie aux horaires d'ouverture.

# VIE DU VILLAGE

## Les animations dans Villers



En avril, une poignée de bénévoles se sont retrouvés sur les routes et chemins du village pour une action nettoignons la nature.



En juin, Villers s'est encore une fois animée pour la fête de la musique avec le groupe Ze Cat's qui, malgré une météo incertaine, a su ambiancer la foule.



En juillet, l'Association Culture et Loisirs de Villers a eu le plaisir d'organiser la journée Villers en fête avec son traditionnel tournoi de foot.

Nous avons également accueilli, Christelle Carmillet pour son spectacle Billie.

Fin août, la Communauté de Commune du Triangle Vert a organisé une séance de cinéma en plein air avec le film : L'appel de la forêt.



Début septembre, l'apéritif de l'été a réuni les habitants pour un moment convivial mais aussi pour accueillir les nouveaux habitants du village.

Nous rappelons aux nouveaux habitants de venir se présenter en mairie...

## VIE DU VILLAGE



En octobre, l'ACL a offert une sortie aux jeunes du village avec au programme bowling et laser-game pour les plus grands, 22 enfants y ont participé.



En décembre, c'est une sortie famille qui a été proposée par l'ACL. Jeunes et moins jeunes ont pu s'émerveiller au Cirq'Evasion de Vesoul. A leur retour, les enfants se sont retrouvés autour d'un goûter en présence du Père-Noël.

Une année bien remplie pour les bénévoles de l'association que nous remercions pour leur implication.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Mairie

5, rue de la Maison Commune

**03.84.94.57.24**

Courriel : [mairie@villers-les-luxeuil.com](mailto:mairie@villers-les-luxeuil.com)

Site internet : [www.villers-les-luxeuil.com](http://www.villers-les-luxeuil.com)

### Ouverture au public de la mairie

lundi de 14h00 à 16h00

jeudi de 14h30 à 16h30

Permanence des Elus le samedi 11h00-12h00

ou sur rendez-vous.

Penser à vous inscrire sur les listes électorales.



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket



## Communauté de Communes

### Du Triangle Vert (CCTV)

27, Grande Rue

70240 SAULX

Tél **03.84.95.89.88**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8H30 à 12H30

et de 13H15 à 18H00

Courriel : [contact@cctv70.fr](mailto:contact@cctv70.fr)



## Syndicat intercommunal des eaux de Breuches

### (SIEB)

Rue de la station

70300 Sainte Marie en Chaux

Assistance technique **06.80.66.87.06**

Courriel : [sieb70@live.fr](mailto:sieb70@live.fr)

Site internet : [www.sieb70.fr](http://www.sieb70.fr)



## Relais assistantes maternelles

**03.84.40.56.12**

Courriel : [rpam@paysdeluxeuil.fr](mailto:rpam@paysdeluxeuil.fr)

## CCAS (Centre Communal d'actions sociales)

- Bon d'achat pour la naissance d'un enfant
- Distribution de la carte avantage jeune aux 3-20 ans
- Participation financière pour les voyages scolaires
- Participation financière à une activité extrascolaire pour les enfants de 3 à 18 ans
- Gratifications aux jeunes diplômés suite à l'obtention de leur diplôme
- Participation financière à l'abonnement Présence Verte
- Repas et colis de nos aînés

## Culture :

Des livres provenant de la médiathèque départementale peuvent être empruntés à la mairie aux horaires d'ouverture. Une « Fontaine aux livres » est également à disposition des habitants.

## Groupe scolaire « Les Courlis »

**03.84.94.58.56**

Site de l'école :

[elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr](http://elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr)

Transports scolaires : se rendre sur le site de la Région Bourgogne Franche-Comté

## Périscolaire des Courlis

**07.86.57.86.00**

Courriel : [periscolaire.villers@cctv70.fr](mailto:periscolaire.villers@cctv70.fr)

## Autour des Courlipiots :

Association de parents d'élèves du groupe scolaire.

Courriel : [les.courlipiots@gmail.com](mailto:les.courlipiots@gmail.com)

Les informations de l'association sont également visibles sur Panneau Pocket.

## Associations de Villers

**Association Culture et Loisirs (ACL)** : Diverses sorties et animations au cours de l'année.

Courriel : [acvillers@gmail.com](mailto:acvillers@gmail.com)



## ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## SICTOM du Val de Saône

03.84.78.09.52 / [www.sictomvds.com](http://www.sictomvds.com)

### Points d'apports volontaires de biodéchets

Demande de bioseau et sacs biodégradables auprès de la mairie.

## SYTEVOM

03 84 76 93 00 / [www.sytevom.org](http://www.sytevom.org)

### Déchetterie de Saint-Sauveur

Ouverture au public :

**Été : 1er mars au 31 octobre**

Lundi au samedi : 9h – 12h / 14h – 18h

**Hiver : 1er novembre au 28/29 février**

Lundi au samedi : 9h – 12h / 13h30 – 17h

### Déchetterie de Saulx

Ouverture au public :

**Été : 1er mars au 31 octobre**

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h /  
14h – 18h

**Fermé mardi et jeudi**

**Hiver : 1er novembre au 28/29 février**

Mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h /  
13h30 – 16h30

**Fermé lundi, mardi et jeudi**

## DIVERS

### Destruction d'insectes : CDECI70

06.29.01.32.33

### Pension de la Tour Du Bailly

1 Rue de Mézières, 70300 Villers-lès-Luxeuil  
03.84.94.58.91

### Services à la personne

#### ADMR

4, rue Just Pingand 70300 Saint-Sauveur  
03.84.40.10.11

#### ELIAD LUXEUIL

20 rue de Verdun  
70300 Luxeuil-les-Bains  
03.84.40 15 04

#### Infirmière libérale

GARDIENNET Mélanie  
03.84.49.60.56

#### Présence Verte Franche-Comté

6, rue André Maginot  
70000 VESOUL 03.84.75.07.93  
Courriel : [franche-comte@presenceverte.fr](mailto:franche-comte@presenceverte.fr)

#### Veiller sur mes parents

Proposé par La Poste, services à la personne.  
Renseignements disponibles auprès de votre facteur  
ou en mairie.



## Numéros d'urgence

Urgence vitale, Incendie,...Pompiers

**18**



Médecin de garde



**3966**

Pharmacie de garde

**3237**



Conseil médical, SAMU



**15**

Centre antipoison

**03 83 22 50 50**

Police ou Gendarmerie

**17**



N° Européen d'urgence

**112**

SAMU Social

**115**

Enfants disparus

**116000**

Enfance en danger

**119**

Violences Femmes Info

**3919**